



École et Espace d'art contemporain Camille Lambert

Fiche d'inscription 2026-2027

Élève

Nom : Prénom :

Tel domicile : Mobile :

Adresse :

CP : Ville :

Email :

Date de naissance :

Pour les élèves en cours de scolarité en 2026-2027 :

Établissement scolaire : Ville :

Classe :

Responsable 1

Pour les élèves encore à charge

Civilité :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

CP :

Ville :

Tel domicile :

Mobile :

Email :

Attention : « Seul le responsable 1 » reçoit les messages de l'école d'art et les factures.

Responsable 2

Facultatif

Civilité :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP :

Ville :

Tel domicile :

Mobile :

Email :

.....

Cours choisi :

Professeur :

Jour(s) et horaire(s) :

Date et signature

École et Espace d'art Contemporain Camille Lambert

35, avenue de la Terrasse - 91 260 Juvisy-sur-Orge

Tel : 01.69.57.82.50 — earth.lambert@grandorlyseinebievre.fr

Adresse Site : camillelambert.grandorlyseinebievre.fr

EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Bâtiment Askia, 11 avenue Henri Farman-BP 758 -398 Aéroport Cedex

Ablon-sur-Seine Arcueil Athis-Mons Cachan Chevilly-Larue Choisy le Roi Fresnes Gentilly Ivry-sur-Seine Juvisy-sur-Orge L'Haÿ-les-Roses Le Kremlin-Bicêtre Morangis Orly Paray-Vieille-Poste Rungis Savigny-sur-Orge Thiais Valenton Villejuif Villeneuve-le-Roi Villeneuve-Saint-Georges Viry-Châtillon Vitry-sur-Seine

Pièces à fournir pour le calcul du quotient :

- L'avis d'imposition 2026 au titre des revenus 2025 est à fournir dès que possible. Sans ce dernier, le quotient L sera automatiquement appliqué à la rentrée.
- Un justificatif du montant perçu de moins de 3 mois des allocations familiales le cas échéant
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF...)
- Un justificatif de scolarité pour les étudiants de plus de 21 ans et de moins de 26 ans

- Si vous ne souhaitez pas faire calculer votre quotient et que vous résidez sur le territoire de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, le quotient L vous sera appliqué.

Je ne souhaite pas faire calculer mon quotient.

Toute année commencée est due en totalité. Une exception est faite la première année d'inscription pour laquelle l'abandon est possible à la fin du 1er trimestre.

Autorisation de droit à l'image :

Je donne autorisation à l'École d'art Camille Lambert du droit à l'image sur tout support photographique, vidéo-graphique, phonographique, et plus généralement sur tous supports audiovisuels, en vue de leur reproduction sans contrepartie financière.

oui **non**

Informations de l'École et Espace d'art contemporain Camille Lambert

J'accepte que mes coordonnées (adresse et mail) soient utilisées par l'École et Espace d'art Camille Lambert afin d'être informé(e) de ses manifestations.

oui **non**

Ces informations feront l'objet d'un traitement dans le strict respect de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978. Conformément à la loi vous pouvez exercer à tout moment votre droit de rectification et de suppression.

Cadre réservé à l'administration

Reçu le : par :

Traité le : par :

Quotient :

Fait à :

Le :

Signature :